



**2018 DJS 14** Subventions (15.850 euros) à 9 associations sportives locales (14<sup>e</sup>).

**PROJET DE DELIBERATION  
EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Les clubs et associations, dans l'exercice de leurs missions, sont des partenaires essentiels de la Ville de Paris dans le développement au quotidien de la vie sportive.

La Ville de Paris leur apporte son soutien sportif par l'attribution de subventions de fonctionnement annuel.

Le projet de délibération soumis à votre assemblée concerne l'aide aux associations sportives d'intérêt local dont l'action s'exerce principalement pour les habitants du 14<sup>e</sup> arrondissement.

La détermination du montant des subventions, inférieur ou égal à 10.000 euros, tient compte des actions proposées et de leur évolution, ainsi que du nombre de licenciés y participant.

La réforme des critères d'attribution des subventions, votée au Conseil de Paris en février 2009, a instauré de nouveaux critères additionnels : promouvoir la pratique du sport des femmes, des personnes en situation de handicap et des seniors, promouvoir des actions à visée sociale, de formation ou visant les jeunes enfants, présence du club dans un quartier politique de la ville (ou participation au dispositif « Réduc-sport »). De plus, un critère pondérateur a été instauré pour les associations dont la trésorerie était trop importante.

Les montants proposés ont bien sûr fait l'objet d'une concertation préalable avec la maire d'arrondissement.

C'est donc l'attribution d'une subvention d'un montant total de 15.850 euros aux neuf associations suivantes que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation :

- Association sportive du collège François Villon pour 700 € (multisport)
- Planet roller pour 500 €
- Association sportive du lycée hôtelier Guillaume Tirel pour 500 € (multisport)
- Association sportive du collège et lycée Paul Bert pour 600 € (multisport)
- Association sportive du collège Alphonse Daudet pour 2.000 € (multisport)
- L'Armorique pour 2.800 € (gym, escalade, natation, judo et tennis)
- T.C.E-Tennis Club Evolutif pour 2.750 €
- Union Sportive des Bretons de Paris pour 2.000 € (tennis, football et judo)
- Ring du 14<sup>ème</sup> pour 4.000 € (boxe)

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

